



Carlos. L'aide-de-camp du général Harispe a conféré quelques instants avec don Carlos, et est monté seul à sa suite dans une chaise de poste.

» Don Carlos est blond, le front petit, un peu chauve, et la moustache blonde, épaisse; il avait l'air fort triste et marchait voûté. La princesse de Beira est belle femme, l'air et le port très noble; elle a souri à tous ceux qui l'ont saluée.

» Les voitures du prince et de sa suite étaient en fort mauvais état.

» Don Carlos, que l'on attendait, ainsi que nous l'avons dit, lundi, à Bordeaux, n'y est arrivé qu'hier matin; M. le commissaire central, et quelques hommes de la garde municipale à cheval, l'attendaient à la barrière.

— Le bruit de nouveaux désordres qui auraient éclaté au Mans dans la journée d'hier s'est répandu à Paris. Cependant ce bruit ne nous paraît pas fondé, car le gouvernement en aurait reçu la première nouvelle; on dit que les scènes du Mans ont eu de l'écho à Vendôme (Loire-et-Cher) et que deux escadrons de hussards en garnison à Versailles sont dirigés à marches forcées sur cette ville.

Le *Courrier de la Sarthe* qui nous arrive aujourd'hui, contient de longs détails sur les désordres de Mans et d'Alençon. Voici d'après lui les bruits absurdes qui couraient parmi les ouvriers insurgés :

« On affamait le peuple, disait-on, pour nourrir les Anglais, ces ennemis éternels de la France, ou seulement pour le plaisir de l'affamer, car tous ces blés payés si chèrement par l'ouvrier, étaient jetés à la Seine à leur arrivée à Paris. Rien n'était fait pour les jeunes gens qui avaient servi affirmaient que dans les abreuvoirs où ils conduisaient leurs chevaux, ceux-ci avaient du blé jusqu'au poitrail. Les têtes ainsi montées, le mouvement s'organisa. »

Cependant le même journal nous apprend qu'à l'appel de M. Sévin, la garde nationale s'est enfin reconstituée. Les cadres ont été remplis en deux jours avec une bonne volonté sur laquelle on ne pouvait guère compter après la journée de lundi.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le gouvernement publie ce soir la dépêche télégraphique suivante :

« Bayonne, 19 septembre.

Le général commandant la 20<sup>e</sup> division militaire à M. le président du conseil.

« Trois bataillons et deux escadrons navarrais, commandés par Zariatéguy, se sont réfugiés sur la frontière, à Saint-Jean-Pied-de-Port; ils ont été désarmés et dirigés sur Pau. »

— On lit dans le *Courrier de Bordeaux* du 18 :

Les révoltés de Vera ont envoyé à Bayonne un parlementaire avec des propositions relatives à leur soumission et à leur entrée en France.

Un emprunt de 200 millions de francs, au profit de l'Espagne, est sur le point d'être conclu à Londres et à Paris.

Les intérêts de cette nouvelle dette seront hypothéqués sur les revenus de Manille et de la Havane, et sur les droits de douane de la Péninsule.

Cette condition assure, dit-on, à l'Espagne la garantie de la France et de l'Angleterre.

Quatre mille hommes de l'armée carliste sont campés devant Marac, et six mille sont attendus.

Le curé Mérimo et Etcheverria ont été arrêtés par ordre du gouvernement français.

— Le 16, un aide-de-camp du général Espartero est arrivé à Bayonne, escorté de deux hussards de la reine. Il s'est rendu chez M. le lieutenant-général Harispe, pour traiter de diverses affaires relatives au service.

— On écrit de Bayonne, sous la date du 17, que don Carlos, après être resté avec sa famille à St-Pé jusqu'au 16 à midi, est allé prendre à Guethari, la grande route où les voitures de voyage l'attendaient. Les illustres voyageurs sont partis à l'entrée de la nuit. Ils ont traversé Bayonne à 8 heures du soir, et ont relâché à un demi quart de lieue en avant sur la route. Les chevaux avaient été dirigés d'avance sur ce point, pour que le voyage ne souffrit aucun retard. Le prince a couché à Dax. Dans la voiture de don Carlos se trouvent la princesse de Beira, les deux princes des Asturies et Sébastien, et le commandant de la gendarmerie de Bayonne, qui ne quittera les voyageurs qu'à leur destination.

Avant-hier, les bataillons navarrais, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> se sont

présentés à Olette, où ils ont été désarmés et dirigés sur Saint-Jean-de-Luz, au nombre de 16 à 1700 hommes.

Le général Urriza est également arrivé avec 220 hommes provenant de plusieurs corps.

— On écrit de Bayonne, le 17 septembre :

Le nombre des carlistes réfugiés à Bayonne s'élève à plus de 4.000. Parmi ces réfugiés il s'en trouve quelques-uns qui ont acquis une certaine célérité, ou qui occupaient auprès de don Carlos une position éminente. Nous nous bornerons à citer les noms suivants :

« Le duc de Grenade, le général Elio, le comte Casa-Eguia, lieutenant-général; le marquis de Valdespina, grand d'Espagne de première classe, maréchal-de-camp; M. Silvestre, maréchal-de-camp, directeur-général du génie; Erras Joseph, directeur des postes; le secrétaire et l'aumônier du prétendant; le curé Mérimo; don Basilio Garcia; le fameux Etcheverria.

Les réfugiés ont été répartis entre le château de Marac et le lazareth. Malgré cette affluence considérable d'étrangers, l'ordre n'a pas été un seul moment trouble.

» Les révoltés Basilio Garcia et le curé Etcheverria, chefs des révoltés de Vera, après s'être présentés à Sare, cherchèrent à repasser la frontière, suivis par quelques mulets chargés; mais ils ont été arrêtés et conduits à la prison de cette ville.

» Le général Zariatéguy, qui est resté dans la Navarre avec les derniers bataillons, a réuni avant-hier, à Purguette, tous les chefs et officiers sous ses ordres, pour décider sur le parti à prendre, et je puis vous assurer qu'ils se soumettront ou entreront en France. Tous les hommes de la vallée du Roncal attendent que leur départ de Purguette pour se présenter au commandant Aguirre, à Valcarlos. »

— On écrit de Bayonne, le 18 septembre :

Quelques bataillons carlistes loin de faire leur soumission, tiennent la campagne. Don Carlos doit, dit-on, trouver à Bourges un aide-de-camp de Louis Philippe qui lui fera connaître les intentions du gouvernement français.

— On écrit de Madrid, 14 septembre :

Le gouvernement, les cortès et le public, mus par un esprit de conciliation qui se généralise tous les jours, sont d'accord pour reconnaître l'utilité de la continuation des *fieras*. Ce sera le plus sûr moyen de pacifier un pays dégouté et épuisé par les horreurs prolongées d'une guerre civile : Au nom des *fieras* disparaîtront, non plus les bataillons carlistes, mais les hordes indisciplinées, composées de leurs débris.

Dans la séance du 15 septembre de la chambre des députés, il a été donné lecture d'une proposition de M. D. Ramon Calatrava et d'autres députés qui demandent que le gouvernement communique à la chambre, les pièces et documents concernant un traité qu'il a, dit-on, conclu le 6, pour procurer des fonds au trésor.

M. Calatrava pense que cette opération, loin d'être profitable au trésor ne fera que lui attirer de plus graves embarras en le mettant dans l'impossibilité d'entamer des négociations plus grandes, maintenant que les circonstances sont propices. Il donne les renseignements suivants : Le contractant doit verser 22 millions de réaux pour lesquels il recevra du gouvernement 27 millions et les intérêts en traités sur les colonies et autres valeurs.

Voici comment les versements devront être faits : 4 millions en argent et 3 millions en lettres de change sur Paris et Londres, à trois mois des-à-présent. Quatre millions en argent après la réalisation de la moitié des fonds, c'est-à-dire quand il aura reçu plus de 13 millions, avec lesquels il leur restera, indépendamment de ce qu'il a donné et donne deux millions; trois millions en argent, lorsqu'il ne lui restera à réaliser que cette somme, c'est-à-dire lorsqu'il aura un bénéfice de 10 millions et les huit restant en traités protestés, quand il aura réalisé toutes les valeurs, somme inutile pour le trésor et qui offre un grand avantage au contractant parce qu'il pourra acheter ces traités à 4 p. c.

Le contractant stipule également qu'on lui remettra d'autres valeurs à titre de garantie, en sorte que le gouvernement cède 34 millions en échange de 7 millions qu'il recevra comptant, car les traités sur les colonies étant à longues échéances, la troisième remise ne pourra se réaliser qu'après un long-temps. Je ferai remarquer que ce traité n'a aucun rapport avec celui dont le *Castilian* a parlé hier, car ce n'est point M. Gavira qui l'a fait.

La chambre prend la proposition en considération et décide que la discussion s'ouvrira sur-le-champ. Mais aucun député n'ayant demandé la parole, la proposition est adoptée.

Et moi je vous soutiens que mes vers sont fort bons...

Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage ?...

Mais, mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.

Mais il est fâcheux qu'on ne nous l'ait point dit en aussi beau français et encore avec ces façons de grand seigneur.

Maintenant que nous avons dit ce que nous avions sur le cœur, nous allons reprendre notre revue du salon au point où nous en sommes restés dans notre dernier article. Nous en étions aux tableaux de genre. M. Germaert a exposé un joli tableau qui porte le titre : *L'Amour et la Politique*. Je crois qu'il y faut ajouter le mot : *être inquiétés par un inspecteur* qui comprend trois groupes sur trois plans différents, dont le premier est formé de joueurs. C'est celui qui présente le plus de force; les autres personnages ont plus de naturel. Ce qui fait surtout le mérite de ce tableau, c'est la fuite vaine de la perspective que les anciens peintres flamands d'intérieurs comprenaient si bien. Le tableau de M. Pez, élève de M. de Braeckeler, représente un milicien qui revient avec un bon numéro, mérite une mention particulière. Il règne beaucoup de gaieté bien sentie dans cette composition. L'observation générale que nous avons faite sur les élèves de M. de Braeckeler s'applique également, nous sommes forcés de le dire, à M. Pez. Ce peintre ne varie pas assez souvent le type de ces figures et sa couleur manque un peu de vigueur. Le *Départ des Marins*, de M. Duval le Camus, peintre français, est loin d'être sans mérite sous le rapport de la composition. Mais ôtez le groupe principal, il ne reste du tableau que les plus arides détails qu'on puisse voir. La couleur de M. Duval le Camus d'ailleurs manque complètement d'harmonie, dans cette toile du moins.

Parlons-nous ici du *Convoi de prisonniers espagnols conduits par des troupes françaises*, de M. Bellangé ? On connaît tout l'esprit de ce peintre que la lithographie surtout a rendu célèbre. Il ne faut point chercher la couleur dans ses tableaux. Son pinceau manque d'effet et d'éclat, et fait presque toujours regretter le crayon. Mais il y a tant de charme dans le style même de sa composition, qu'on oublie ses défauts et qu'on accepte ses tableaux tels qu'ils sont, sans demander à M. Bellangé plus qu'il ne peut comme peintre, tant il possède d'autres qualités excellentes qui l'ont rendu original même après Charlet.

Les tableaux de genre sont toujours les œuvres ne trouvant pas mauvais les peintres dont nous négligeons les œuvres ne trouvant pas mauvais leur silence. Ils comprendront combien il est difficile de se pénétrer assez bien des qualités et des défauts de compositions d'aussi peu d'importance souvent, à les considérer du point de vue de l'art, et nous savons, nous, combien il est dangereux de dire sa pensée toute entière sans l'entourer de ces circonlocutions dont la recherche, dans ce dernier cas, nous fatiguerait sans profit pour personne.

Passons aux peintres d'animaux; ils ne sont pas nombreux au salon de cette année. On peut même dire que MM. Verboeckhoven et Robbe représentent seuls le genre. Nous avons déjà, dans d'autres occasions, dit ce que nous pensons du talent de M. Verboeckhoven. Loin de le nier, ce qui eût été parfaitement absurde de notre part, nous n'avons pas manqué d'en faire

(Correspondance particulière.)

On écrit de Madrid, 15 septembre :

« Le bruit a couru à la Bourse et en ville que don Carlos avait été forcé d'entrer en France; cette bonne nouvelle, quoique non officiellement confirmée, a répandu la joie la plus vive dans les divers quartiers, et la confiance des spéculateurs s'est accrue à tel point que le 5 p. c. a monté de 29 5/4 à 30 3/8.

» Le gouvernement a reçu la nouvelle que le duc de la Victoire, à la tête de 40 bataillons, 15 escadrons et 7 batteries d'artillerie, marchait sur Lecumberry. Il est impossible que les Navarrais tentent même de résister à des forces aussi imposantes. Lorsque le duc de la Victoire aura pacifié entièrement le pays, il se rendra dans l'Arragon avec le gros de son armée. Déjà des symptômes non équivoques de mécontentement éclatent dans les rangs des soldats de Cabrera. »

NOUVELLES D'ORIENT.

Le bateau à vapeur anglais *Megara* est arrivé à Marseille le 15, venant d'Alexandrie. Le *Sémaphore* publie les nouvelles suivantes apportées par ce paquebot :

« Alexandrie, 5 septembre.

» Nous venons de recevoir la maille de l'Inde. Le *Vulcan* parlant ce soir, je m'empresse de vous annoncer la mort de Rundjet-Singh dans les derniers jours de juin. Cette nouvelle est certaine, et comme elle arrive au moment où son armée marchait de concert avec celle des Anglais, et qu'elle s'est dispersée à l'annonce de la mort du souverain du Punjab, il paraît que les Anglais qui sont déjà engagés dans le Kaboul risquent de se trouver dans une position assez critique.

» On parle tout bas à Alexandrie de la prochaine défection non-seulement d'Hafiz pacha, mais même de celle d'Ali-Méhémét, pacha de Kouiah, ou il y avait 15 ou 20.000 hommes. On assure qu'ils sont en traité avec Méhémét-Ali pour entrer dans son système de résistance. Le capitaine-pacha est attendu à chaque instant du Caire.

» M. le capitaine Cailler est enfin de retour à Alexandrie, où il a été malade en route; on croit qu'il partira sur le premier paquebot français pour Malte et Marseille. »

— On lit dans le *Portofoglio* de Malte :

« On ne doute plus d'un désaccord de vues entre les cinq ambassadeurs; voici à ce sujet comment s'exprime notre correspondant :

» Depuis quelques jours on a remarqué que l'union qui existait entre les ambassadeurs des cinq puissances, n'existe plus, et que la Russie a de nouveau recouru à son arme favorite : l'intrigue, soit à Constantinople, soit en Egypte. Il est impossible qu'un accord bien sincère amène les cinq puissances; leurs intérêts particuliers diffèrent trop pour qu'elles puissent s'entendre.

» Méhémét-Ali réclame l'exécution des conditions que le nouveau Sultan lui a faites, et que les cinq puissances n'ont pas approuvées. On croit généralement que les Anglais sont sur le point de se porter à Alexandrie pour obliger le pacha à accepter les conditions des puissances. Ceci, à mon avis, serait offrir aux Russes un prétexte pour occuper les Dardanelles, pendant l'absence de la flotte britannique. D'un autre côté on dit que le projet existe de faire passer dans la mer de Marmara les flottes combinées de France et d'Angleterre, et même la division autrichienne.

» M. de Boutenoeff a déclaré que si les Dardanelles sont ouvertes aux Anglais, aux Français et aux Autrichiens, il repousserait un tel fait comme une déclaration de guerre et il demanderait ses passeports. Les affaires s'embrouillent de jour en jour, et nous avons de plus de nombreux symptômes d'augmentation de force dans le parti égyptien, ce qui amènerait de graves complications. On ajoute que le Sultan a demandé des secours effectifs à la Russie. »

— Un supplément au *Portofoglio*, que nous recevons par voie extraordinaire en date de Malte, 12 septembre, contient la correspondance suivante venue par le paquebot anglais le *Vulcan* : Alexandrie, 5 septembre.

L'importante nouvelle se répand ici que Hafiz-pacha, avec les restes de son armée, et Ali-Méhémét-Pacha, qui était à Kouiah avec 20.000 hommes se sont unis à Ibrahim. Les consuls sont allés chez le vic-roi pour lui demander des explications; mais il a répondu qu'il ne savait rien.

On sait cependant qu'une guerre de guerre égyptienne est partie sous un autre prétexte il y a quatre jours pour Alexandrie.

ressortir les brillantes qualités. Quelques défauts, inhérents à la manière de cet artiste distingué, nous avaient frappé; nous avions alors assez de foi dans la reconnaissance des franchises de la critique pour les signaler. On nous en a su mauvais gré; on a cru que nous voulions miner une des réputations dont la Belgique est le plus en droit d'être fière. Nous venons de répondre à ces sortes d'attaques. Aujour'hui M. Verboeckhoven a, comme aux salons précédents, envoyé un contingent nombreux de tableaux, et nous tous, à l'exception d'un seul, remarquables à divers titres. Mieux que seill sans doute, il n'eût pas joint à ce bel envoi cette grande étude de l'homme que le livret dit. Je ne sais pourquoi, être inquiétés par un inspecteur même n'a pas cet esprit qui distingue les têtes d'animaux de M. Verboeckhoven. Cette critique sera la seule que nous lui adresserons. *Un troupeau de moutons battus par une averse*, qui est son tableau capital, n'est pas inférieur aux épisodes de cette nature que cet habile peintre a traités d'ailleurs nous ne croyons pas qu'il y ait parmi les peintres belges un tableau qui soit plus en possession de lui-même que celui de M. Verboeckhoven. La critique ne doit s'attacher qu'à conseiller les progrès ou à les signaler, bien encore à discuter du mérite de ces compositions d'une originalité toute-à-fait inattendue qui éveillent l'attention de la foule. Ce n'est en aucun façon le cas où se trouve M. Verboeckhoven au salon de cette année. C'est toujours le pinceau élégant et correct que la Belgique admire; chaque salon confirme sa grande réputation sans y pouvoir rien ajouter.

M. Fr. Robbe, de Courtrai, est dans une position différente. Connu il y a quelques années, des artistes seulement comme dessinateur, il a osé de puis se mesurer avec la peinture, et bien lui en est pris. Chaque année revêt en lui des progrès nouveaux, et il en est bien près de compléter un livret qui promet d'être original dans le genre mignon de la peinture des bestiaux.

Les *Animaux au pâturage*, de M. Robbe, offrent de belles qualités. Le plus bel élogé qu'on puisse faire de ce tableau, c'est qu'il est un bon tableau. Le style de M. Verboeckhoven, et qu'il ne laisse pas d'être un bon tableau. Le terrain y est fort bien traité, les têtes des animaux ont des expressions tout-à-fait naturelles et le ton général de cette toile est plein de chaleur. L'air ne circule peut-être pas assez dans le paysage, et M. Robbe ne dirait pas encore assez ses premiers plans des fonds de ciel sur lesquels il jette. Mais il suffit de voir des M. Robbe pour être assuré qu'on ne compte pas s'arrêter de si tôt.

Le livret le qualifie d'avocat. Le livret rend à M. Robbe un fort mauvais service auprès des gens qui ne savent pas juger. Ce n'est pas comme avocat (ce que signifie cette qualification déplacée d'avocat) que M. Robbe est présent au salon, c'est comme peintre; c'est comme véritable artiste. M. Robbe serait trop modeste s'il croyait le contraire.

Puisque nous sommes en train de relever les bévues du livret, rappelons en passant, à son auteur anonyme, qu'on ne dit pas des *boules*, mais *boules* des *bulles* de savon (p. 35). C'est un flandricisme trop commun dans la conversation pour qu'on lui permette de s'étaler sur le manteau de la langue mouillée.

(Indépendant.)

directe, afin de prendre à bord Hafiz et Ali-Méhémet-pacha, et les conduire à Alexandrie. Méhémet-Ali a reçu dernièrement une lettre d'un prétendant au trône ottoman.

Cet individu, connu sous le nom de Nadir-bey, demande l'appui de Méhémet pour revendiquer ses droits. Cette lettre n'a fait aucune impression ici. Méhémet a considéré l'auteur de la lettre comme fou.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 22 septembre.

L. M. le roi et la reine sont arrivées à Ostende vendredi à 10 heures 15 minutes du soir.

C'est hier qu'à eu lieu l'inauguration solennelle du chemin de fer de Gand à Courtrai.

Le roi a dû se rendre hier matin d'Ostende à Courtrai, et toutes les autorités de Lille ont accepté l'invitation qui leur a été faite d'assister à l'inauguration.

Un précepteur, attaché à une des familles les plus distinguées de Bruxelles, a été arrêté et écroué aux Petits-Carmes, en vertu d'un mandat d'amener par ordre de M. le juge-d'instruction de Malines, sous la prévention de nombreuses escroqueries commises à Anvers, Malines et Bruxelles.

Bruxelles, le 25 septembre. — Société des Fonds Publics. (2 1/2 heures). Les spéculateurs semblent se préparer à fêter les anniversaires, car ils étaient très peu nombreux. Le cours de Paris était connu de bonne heure, et n'apportant point de fortes fluctuations, les affaires ont été calmes.

Nos cours ont suivi l'impulsion de Paris et d'Anvers, pour les obligations Ardoin qui ont fait 28 1/4 1/2 et ferment 28 9/16; coupons 24 25 24 5/4; Date active 2 1/2 p. c. 55 7/10, 5 p. c. 101 7/8 102 1/4 102, billets de change 25 5/4; Société de commerce 174.

LIEGE, LE 23 SEPTEMBRE.

Voici le programme des cérémonies qui auront lieu les 27 et 30 courant, en commémoration des événements de septembre 1830.

Le 26 septembre, à 6 heures du soir, le son des cloches et des salves d'artillerie annonceront la fête du lendemain.

Le 27, les cloches et le canon se feront également entendre à 6 heures du matin, à midi et à 6 heures du soir.

Le drapeau d'honneur sera arboré à l'Hôtel-de-Ville. Cet hôtel et les édifices publics seront illuminés.

Le 29, à 6 heures du soir, une salve d'artillerie et la sonnerie des morts annonceront la cérémonie du lendemain.

Le 30 septembre, à 10 heures du matin, il sera célébré à la cathédrale un service funèbre pour les victimes de septembre.

Les blessés, les autorités civiles et militaires, des détachements de la garde civique et de la ligne assisteront à cette cérémonie religieuse.

Le drapeau d'honneur sera confié aux blessés de septembre. Le cortège se rendra ensuite à la tombe de Ste-Walburge.

Le bon aérage des mines est une des parties les plus importantes de l'art d'exploiter. La santé et la vie des ouvriers y sont intéressées. Combien n'est-il pas à regretter que les bonnes méthodes d'aérage soient ignorées de la plupart des mineurs!

On ne saurait trop louer ces éditeurs du soin qu'ils apportent au choix et à l'impression des livres qu'ils reproduisent au grand avantage des Belges qui s'occupent d'études sérieuses. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de signaler à l'attention et à la reconnaissance du public des ouvrages sortis de leurs presses.

Les exploitants de Mines de la province de Liège, qui ont adhéré aux statuts de la caisse de prévoyance en faveur des ouvriers-mineurs, se sont réunis, samedi dernier 21 du courant, à l'effet de nommer la commission chargée de l'administration de la dite caisse.

- M. Orban, concessionnaire de la mine Bonne Fin. Destrivaux, id. id. Melin. Braconnier, id. id. de Horloz. Elias, id. id. de Lahaye. Despa, id. id. de l'Espérance à Montegnée.

Ont été nommés membres comme propriétaires d'exploitations :

- MM. Dupont, maître ouvrier de l'exploitation de Cheratte. Bourlard, id. de l'Espérance à Seraing. Joliet, id. des Grands-Maquets à Jemeppe.

Ont été également nommés membres de cette commission en qualité de chefs mineurs.

Les membres de la commission se sont ajournés pour tenir leur première assemblée le mercredi 25 du courant.

Nous avons dit, il y a quelques jours, que M. Masset, notre compatriote, débuterait prochainement à l'Opéra-Comique, à Paris, dans une pièce nouvelle, intitulée la Reine d'un Jour, dont les paroles sont de MM. Scribe et St-Georges, et la musique de M. Adam.

La pièce a complètement réussi. Quant au débutant, son triomphe a été pyramidal, disent les journaux parisiens; le jeune chanteur était suffoqué par l'émotion, et écrasé par les couronnes et les fleurs qui lui pleuvaient de toutes les loges.

— Une jeune cantatrice belge, dont nous avons souvent eu à proclamer les succès, M<sup>lle</sup> Elisa Meerly, vient de contracter un engagement avantageux avec le théâtre de Leipzig.

— Il existe à Rouen un perroquet appartenant à une des contre-basse du théâtre, et qui chante à ravir: O Mathilde, idole, etc. Quand Duprez alla à Rouen, on lui fit entendre l'oiseau, et il en fut si charmé, qu'il offrit de l'acheter au prix d'une de ses représentations, c'est-à-dire un billet de mille francs.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Malgré les vacances de la haute cour militaire, l'instruction de l'affaire intentée par M. Bartels à l'inspecteur-général du service de santé se poursuit avec la plus grande activité.

Douze témoins ont encore été entendus dans le courant de cette semaine, parmi lesquels on remarque MM. Seutin, médecin en chef de l'armée, Lebeau, médecin de garnison, Verzyl, ex-directeur de la pharmacie centrale, et Vandencorpiu, ancien pharmacien en chef de l'armée.

Tout porte à croire que l'instruction sera terminée pour la rentrée de la haute cour.

M. le baron O'Sullivan qui, comme nous l'avons annoncé a présenté le 14 ses lettres de créance au grand-duc de Bade, a été invité pour le lendemain à dîner à la table de S. A. S.

— M. Derouillon, officier à demi-solde, vient de porter plainte en calomnie contre le journal le Néphistophèles, pour l'article inséré dans son journal du 15 septembre 1830.

— MM. Masai, administrateur général du chemin de fer, Teichman, inspecteur général, et Viquain, inspecteur des ponts et chaussées, ont visité avant-hier les travaux du chemin de fer de Landen à St-Trond avec les entrepreneurs; ces messieurs ont été très-satisfaits de l'exécution des ouvrages. La route sera entièrement terminée pour le 2 du mois prochain.

— Le convoi d'honneur, composé des invités à l'inauguration du chemin de fer de Courtrai, a quitté la station de Bruxelles à dix heures, par un beau soleil. Mais il n'avait pas fourni la moitié de sa carrière avant la pluie. Peu d'invités manquaient.

— Après avoir désespéré de pouvoir faire usage du Daguerrotyp, tout le monde s'en sert aujourd'hui, tout le monde cherche à perfectionner cette admirable découverte. On cite maintenant un jeune nommé, sous-chef au ministère des finances à Paris, qui obtient ses épreuves sur un papier de sa composition. Il a déjà formé un album des plus curieux et d'autant plus précieux, que le dessin obtenu ne s'efface pas même quand on froisse le papier. Une grande publicité ne tardera pas sans doute à être donnée à ces nouvelles expériences.

Le cabinet de Madrid, comptant sur l'heureuse issue des négociations entamées avec Maroto, s'y était pris d'avance pour entrer en pourparlers avec un grand financier de Paris, qui a prouvé toute son habileté en soutenant pendant de longues années le crédit de l'Espagne, sa patrie, afin d'obtenir un emploi avantageux, et suffisant pour faire face aux besoins les plus urgents du gouvernement.

Malheureusement on ajoute à cette certitude que les fonds qui seront levés, ne serviront pas à libérer l'Espagne des intérêts arriérés de ses anciennes obligations. Le prêteur et les intervenants veulent d'abord clore irrévocablement la guerre civile, puis ensuite s'occuper des moyens de faire face aux engagements en retard.

— Parmi les importantes et utiles découvertes dont les sciences viennent d'enrichir l'industrie, on doit surtout remarquer celles qui créent pour ainsi dire des arts nouveaux, ou qui tendent à faire aussi vite, et mieux qu'autrefois et à moins de frais. Dans cette classe on distinguera le brevet d'invention pour colle forte et gélaines liquides et imputrescibles applicables à froid, qui a été déposé le 11 et à quelque temps en France et qui vient d'être importé en Belgique.

La découverte d'une colle liquide imputrescible et applicable à froid doit rendre nécessairement de grands services à beaucoup d'industries, puisque par elle différentes causes de danger et de non réussite vont disparaître dans l'usage de ces matières, et qu'elle donnera en outre l'économie de prix, de temps, de main-d'œuvre, ainsi que le moyen d'améliorer la confection d'une foule d'objets.

M. Monseur, fabricant de meubles, rue de la Régence, à Liège, se trouve en possession de ce brevet pour la Belgique. On peut voir chez lui des échantillons de colle et gélatine, et s'assurer du succès de ce nouveau procédé par l'examen de plusieurs placages faits sur toute espèce de bois et qui ont réussi complètement.

— Les journaux se sont occupés d'une circulaire de M. le gouverneur du Hainaut, de laquelle il semblerait résulter que le

gouvernement aurait prescrit de nouvelles mesures, que ces journaux ont qualifiées des plus rigoureuses, en ce qui concerne les étrangers qui habitent les communes voisines de notre frontière.

Nous apprenons qu'il n'est émané de l'autorité supérieure aucune instruction de l'espèce. Seulement MM. les gouverneurs ont été consultés par M. l'administrateur de la sûreté publique sur la convenance d'adopter des mesures générales destinées, au contraire, à favoriser les relations de voisinage des communes et villes limitrophes, tant de la France que de la Prusse et de la Hollande.

— L'électricité est revenue aux jeunes filles grecques. Voici ce que nous trouvons aujourd'hui dans le Sémaphore de Marseille, du 16 septembre :

« Les deux jeunes filles grecques chez lesquelles se manifestent de si étranges phénomènes électriques (nous nous servons de cette expression en attendant que des expériences plus précises puissent assigner à ce prodige son vrai caractère) avaient cessé pendant quelque temps de produire aucun des effets dont nous avions entretenu nos lecteurs. Il paraît que le changement de climat et les impressions nouvelles que ces deux femmes ont reçues dans un pays étranger pour elles, avaient momentanément détruit la puissante influence qu'elles exercent l'une sur l'autre. Nous sommes autorisés aujourd'hui à déclarer que ce temps d'arrêt vient de finir, ce que des phénomènes, non moins singuliers et caractéristiques que ceux qui avaient été observés jusqu'ici, se sont de nouveau déclarés entre Mlle. Despinou et Mlle. Zambellou. Plusieurs personnes de notre ville ont été invitées à assister aux expériences qui ont lieu tous les soirs dans la maison qu'habitent ces demoiselles. »

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE.

Les affaires traitées pendant l'année judiciaire du 15 août 1838 au 15 août 1839, se répartissent comme suit :

Table with 2 columns: Affaire, Nombre. Rows include Affaires pendantes au commencement de l'année (20), Insérées pendant l'année (637), Terminée par défaut l'année précédente et suivie d'opposition pendant l'année (1), Total des causes à juger (658), Affaires terminées par jugemens (375), De tout autre manière (264), Restant à juger à la fin de l'année (19).

Nombre des jugemens.

Table with 2 columns: Type de jugement, Nombre. Rows include Contradictoires sur plaidoeries statuant définitivement au fond (68), Par défaut non suivis d'opposition (505), Par défaut suivis d'opposition (15), Sur exception d'incompétence, trois rejetées, deux admises (5), Préparatoires et interlocutoires et de simple instruction (91).

Le nombre des faillites a été de 5. D'après le bilan déposé, il y en a 2 dont le passif s'élève à plus de 100,000 francs.

STATISTIQUES DES EXÉCUTIONS PAR LA GUILLOTINE DURANT LA TERREUR.

On lit ce qui suit dans une statistique des guillotins, du 26 août 1792 au 15 août 1794, publiée par le Droit : Du 26 août 1792 au 15 août 1794, c'est-à-dire dans un espace de 718 jours, durée du tribunal révolutionnaire, il a été exécuté à Paris 2742 individus, dont 2298 hommes et 544 femmes.

On a vu par le tableau ci-dessus que le nombre total des femmes est au nombre total des hommes comme 1 est à 702, mais cette proportion n'est pas la même à toutes les époques; elle n'est que d'un 17me, du 25 août 1792 au 8 mai 1793; elle approche d'un 5me, du 14 juin au 28 juillet 1794; enfin du 28 juillet au 15 août 1794, on ne trouve le meurtre juridique d'aucune femme.

Il faut arriver aux 45 jours qui précéderent la chute de Robespierre pour voir immoler 27 enfants, 46 septuagénaires, 9 octogénaires et 1 nonagénaire.

Ces 358 individus dont la classe n'a pu être vérifiée appartiennent plus probablement au peuple qu'à la noblesse et à la bourgeoisie.

Militaires, 356; prêtres, religieux, religieuses, 189; magistrats, avocats et avoués, 226.

D'où il résulte que, toute proportion gardée, le barreau a été plus cruellement frappé que l'armée, que celle-ci l'a encore été plus que l'église.

La convention a envoyé à l'échafaud politique 40 de ses membres (sur 749). Il ne faut pas oublier que nous nous arrêtons au jour où finit le tribunal révolutionnaire.

Voici maintenant les 2742 guillotins révolutionnaires à Paris divisés d'après leur lieu de naissance.

Nés à Paris, 595; dans les départements, 2045; à l'étranger, 96; et 2 sans désignation du lieu de naissance. Encore un tableau, ce sera le dernier. Nous avons voulu savoir quelle avait été la moyenne générale d'exécutions pendant toute la durée du tribunal révolutionnaire, et la moyenne particulière de chacune de nos cinq séries.

Voici les résultats que nous avons obtenus : Du 26 août 1791 au 28 thermidor an 2 (14 août 1794), en 718 jours; 2742 exécutions, soit pour moyenne générale, 3, 12 par jour. Première série, du 26 août 1792 au 8 mai 1793, 55 exécutions en 254 jours, soit 0, 09 par jour. Deuxième série, du 8 mai 1793 au 17 prairial an 8 (6 juin 1794), 1221 exécutions en 394 jours, soit 3, 09 par jour.

Troisième série, du 21 floral an 2 (21 mai 1794) au 25 prairial même année (15 juin), 97 exécutions en 25 jours, soit 4, 21 par jour. Quatrième série, du 26 prairial an 2 (14 juin 1794) au 10 thermidor même année (28 juillet 1794), 1284 en 43 jours, soit 28, 35 par jour. Cinquième série, du 10 au 28 thermidor an 2 (du 28 juillet au 15 août 1794) 105 exécutions en 18 jours, soit 5, 83 par jour.

Si vous vous rappelez dans quelle émotion était baignée la grande cité et la France toute entière, parce qu'on ne savait si un condamné parlerait ou non sa tête sur l'échafaud politique, concevez-vous que Paris ait vécu 718 jours avec trois exécutions par jour, et qu'il ait passé les 45 jours qui précéderent la chute de Robespierre avec une moyenne de 2,352 exécutions par jour! A bon droit, cette époque conservera-t-elle son nom caractéristique de la Terreur!

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui lundi 23 septembre (abonnement courant), troisième début de Mme. Bernard, première diuëgne, le MAÇON, opéra comique en 3 actes, précédé de MAURICE, vaudeville nouveau en 2 actes.

Incessamment l'arrivée de Mlle. Dolorès et de MM. Camprubi, danseurs espagnols.

L'administration a l'honneur d'informer le public que deux loges ouvertes, ainsi que trois baignoires sont libres, avec jouissance du droit de titulaire.

ETAT CIVIL DE LIÈGE DU 21 SEPTEMBRE.

Décès: 2 garç., 2 filles, 2 hommes. Henri Guillaume Wanfaert, âgé de 59 ans, tisserand, à la Boverie, époux de Marie Joseph Malaise...

ADMINISTRATION COMMUNALE.

CAISSE DE PENSION.

Avis important. - Le conseil communal, dans sa séance du 15 du courant, a ordonné le dépôt pendant 15 jours au bureau de comptabilité à l'hôtel-de-ville, du projet d'un règlement instituant une caisse de pension à laquelle devront participer tous les employés salariés par la commune.

Le collège informe les intéressés qu'ils peuvent venir en prendre connaissance et consigner leurs observations, s'il y a lieu, jusqu'inclus le 26 du courant.

ANNONCES.

Une EPINGLE en BRILLANS de la forme d'un bouton de rose fermé, a été perdue le 22 courant. Récompense de dix francs à celui qui la remettra chez M. Brahj, M<sup>d</sup> bijoutier, rue chaussee des prés, n. 1277.

INSTITUTION

DE DEMOISELLES.

DIRIGÉE PAR

MM<sup>les</sup> DE GLOSSET,

RUE ST-JEAN-EN-ISLE, n. 794.

La RENTRÉE DES CLASSES aura lieu le 1<sup>er</sup> OCTOBRE.

A VENDRE, DEUX CHEVAUX de 5 ans, race hanovrienne, propres au tilbury et à la selle. Hôtel de l'Aigle-Noir.

DÉPÔT de CHARBON MAIGRE, 1<sup>re</sup> qualité, de la houillère de Wandre, chez M. OLIVIER, près la Barrière à Herstal.

On peut adresser les commandes à Liège, coin de la rue de la Régence, N. 1, chez M. Jos. GALOPIN, directeur de ladite houillère, ou chez MM. les commissionnaires.

A LOUER pour Noël prochain, une BELLE MAISON DE COMMERCE, bâtie à neuve, située rue d'Avroy, n. 556-45. S'y adresser.

A CÉDER par suite de décès, le BAIL DE LA MAISON, ainsi que le FOND DE MAGASIN de Mlle. C. MEURA, ci-devant M<sup>de</sup> de Modes, rue de la Régence, N. 9, s'y adresser. Les marchandises se vendent dès-à-présent au-dessous du prix courant.

A VENDRE

UNE TRÈS BELLE MAISON,

avec cour, pompe et citerne, située dans le quartier le plus beau et le plus salubre de la ville de Liège.

Cette JOLIE MAISON, récemment construite, dans le meilleur goût, se compose de deux beaux grands salons au rez-de-chaussée, avec cuisine, office et caves, de 9 chambres aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>me</sup>, et 3<sup>me</sup> étages et de beaux greniers plafonnés.

S'adresser à M<sup>r</sup> BERTRAND, notaire, pour connaître les conditions de la VENTE.

VENTE DE BOIS.

LE MARDI 8 OCTOBRE 1859, à 10 heures,

Mme. la baronne de Warzée née de Rome et Mme. Guillemine de Rome, sa sœur, feront vendre par portions et à un LONG CRÉDIT, par le ministère de Messrs GILKINET et HOUBAER, notaires,

LE BEAU TAILLIS

croissant sur 24 hectares 58 ares, à TILFF, dans le Grand Bois (ci-devant bois de la Cathédrale). - S'adresser pour se procurer des listes de la grandeur exacte des portions, à L. JACQUEMART, garde-forestier, à Tilff. - Les amateurs sont priés de se réunir avant 10 heures à la mairie de Tilff.

Le Jeudi 5 Octobre 1859, à 10 heures du matin,

M<sup>r</sup> DUSART, notaire à Liège, VENDRA aux enchères son étude, rue Féronstrée, les

Immeubles et Rentes

Dont la désignation suit, savoir:

1<sup>er</sup> lot. Une MAISON, sise à Liège, rue derrière St.-Georges, n<sup>o</sup> 679.

2<sup>me</sup> lot. Une PIÈCE DE TERRE de 10 verges grandes, située sur les Monts, commune de Herstal, exploitée par Jean Godin.

3<sup>me</sup> lot. Une RENTE annuelle et perpétuelle de 257 frs. 04 cent., libre de retenue, due par M. Albert de Grady, de la Neuville-sous-Huy.

4<sup>me</sup> lot. Une de 50 frs. 39 c., au capital de 1215 frs. 57 c., due par Guillaume Godar et autres, de Fexhe-Slins.

5<sup>me</sup> lot. Une de 121 fr. 56 c., au capital de 4862 frs. 50 c., due par M. Louis-Joseph Dethier et sa sœur, de Liège.

6<sup>me</sup> lot. Une de 60 fr. 78 c., libre de retenue, due par Martin Jonquet, de Wandre.

7<sup>me</sup> lot. Une de 24 frs. 51 c., due par Lambert Grayet, de Wandre.

8<sup>me</sup> lot. Une de 50 frs., due par Mathieu Paes, de Souverain-Wandre.

9<sup>me</sup> lot. Et une RENTE de 18 frs. 25 c., libre de retenue, due par Jacques Labroux et autres, de Liège.

S'adresser audit notaire.

COMPAGNIES

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONTRE LES

RISQUES D'INCENDIE, SUR LA VIE,

LES FONDS DOTAUX ET LES SURVIVANCES.

APPROUVÉES

par arrêté royal des 12 juin 1824 et 2 juin 1850.

Sous la direction de M. le comte A.-J. COGHEN, ex-ministre des finances, et membre de la chambre des représentants.

On peut se procurer tous les renseignements au bureau de M. PRIJOT, à la conservation des hypothèques à Liège, ou en son domicile, n<sup>o</sup> 201, faubourg d'Amerœur, agent particulier des dites compagnies.

Société Générale

POUR

FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

5<sup>e</sup> MAITRISE.

On donne avis que la VENTE de la coupe de TAILLIS, ordinaire 1840, dans la Forêt de Harre, province de Luxembourg, et de la coupe de FUTAYE ordinaire 1859, restée invendue le 29 mai dernier dans la même forêt, aura lieu le jeudi 19 septembre 1859, à onze heures précises du matin, dans une des salles du palais de justice à Liège, pardevant M. le notaire DUSART.

S'adresser pour plus amples informations et pour obtenir des exemplaires de l'affiche, à Liège, en l'étude du notaire prénommé et à St.-Trond au bureau du maître particulier des forêts de ladite Société.

AVIS.

Il sera procédé le quatre octobre prochain en la salle du conseil de l'administration des postes à Paris à l'adjudication au rabais de la fourniture de vingt-deux millions de kilogrammes de charbon de terre en roche nécessaire au service des paquebots à vapeur de la dite administration.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu est déposé à la 2<sup>me</sup> division des bureaux de l'administration provinciale à Liège où il pourra en être pris communication.

A Liège, le cinq septembre 1859.

Le dépôt de l'ESSENCE DE SALSEPAREILLE

de Breton, pharmacien, à Paris, si connue par son efficacité contre les MALADIES SECRÈTES, et généralement toutes les affections de la peau, dues toujours à un sang acre et vicié, telles que DARTRES, GALES, HUMEURS FROIDES, etc., se trouve chez M. DECAMPS, pharmacien, rue de la Régence, à Liège.

ARRIVÉE DE M. MALLAN.

PLOMBAGE

DENTSCARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS.

REPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale: Mallan et fils, n<sup>o</sup> 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importants dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRODIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GÂTÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCÉDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un email perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvénient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvénient les LIGATURES et fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, est basée sur un principe particulier, supporte solidement les dents voisines, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attraits du jeune âge, et celles de l'articulation dans leur pureté primitive. Dans les cas les plus désespérés M. J. MALLAN raffermit les dents ébranlées d'une manière toute-à-fait efficace, soit que les déficiences aient été causées par l'âge, concrétions de tartres, scorbut ou affections mercurielles des gencives.

Consulte chez lui tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 de relevée, ou l'on peut se procurer son Traité sur les Dents, qu'il va faire imprimer en français.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine; Il est logé chez M. GUINOTTE, place St.-Lambert, n<sup>o</sup> 605, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

EN VENTE

Chez LEBRUN-DEVIGNE, libraire éditeur, à Gand et chez tous les libraires du Royaume.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE

A L'USAGE DES ÉCOLES BELGES,

avec l'application des règles à l'histoire de la Belgique, ainsi qu'un traité simplifié de la conjugaison, du participe, de l'analyse, de la versification française, et le tableau raisonné des principaux flandricismes et wallonismes.

Par A.-F. Guillerez, professeur à l'université de Paris, etc. Cet ouvrage est suivi d'exercices non cacographiques, applicables à l'histoire nationale et extraits des meilleurs écrivains belges, par R. Williquet et A. F. Guillerez. Fort vol. in-12 de 440 pages. Prix: 2 fr. 50 c.

CHEMIN DE FER. - TARIF DES VOYAGEURS.

Table with columns for STATIONS DE DÉPART and STATIONS DE DESTINATION (BRUXELLES, MALINES, ANVERS). Rows list various routes and fares for different types of travel (Dilig., C.-à-B., Wag.).

BOURSES.

PARIS, LE 21 SEPTEMBRE

Table of Paris stock market prices for various securities, bonds, and exchange rates.

LONDRES, LE 19 SEPTEMBRE

Table of London stock market prices for various securities and exchange rates.

AMSTERDAM, LE 20 SEPTEMBRE

Table of Amsterdam stock market prices for various securities and exchange rates.

ANVERS, LE 21 SEPTEMBRE

Table of Antwerp stock market prices for various securities and exchange rates.

BULLETIN DE BOURSE.

La rente d'Espagne était faible au commencement de la bourse à 28 0/10, mais le cours s'en est amélioré vers clôture jusqu'à 28 1/8 A. - Après la bourse, elle a été négociée à 28 1/4. Les primes à 1 mois ont été faites à 29 0/10.

BRUXELLES, LE 21 SEPTEMBRE

Table of Brussels stock market prices for various securities and exchange rates.

VIENNE, LE 12 SEPTEMBRE

Table of Vienna stock market prices for various securities and exchange rates.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pol-d'Or, n. 1022 à Liège.